



# Memorandum

**À:** Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)

**De:** Impact Public Affairs

**Sujet:** **Énoncé économique fédéral de l'automne 2024**

**Date:** 16 décembre 2024

---

La leader du gouvernement à la Chambre, Karina Gould, a déposé cet après-midi l'Énoncé économique de l'automne (EEA) au nom du nouveau ministre des Finances, Dominic LeBlanc, et du gouvernement fédéral. L'EEA fait suite à la démission de la vice-première ministre et ministre des Finances, l'honorable Chrystia Freeland, plus tôt ce matin. Le ministre LeBlanc sera désormais le bras droit du premier ministre en tant que ministre des Finances en plus de ses fonctions de ministre de la Sécurité publique et des Affaires intergouvernementales.

L'Énoncé économique est l'occasion pour le gouvernement fédéral de faire le point sur la situation financière actuelle et de souligner les priorités. Par rapport aux délais habituels de publication, l'annonce de cette année survient après un retard important et dans une période de grande incertitude pour le gouvernement fédéral. L'accessibilité et la crise du coût de la vie demeurent des points prioritaires à l'ordre du jour du gouvernement fédéral, le premier ministre Trudeau ayant récemment annoncé des mesures telles que l'allègement de la TPS/TVH et des allègements fiscaux et des incitatifs axés sur les entreprises. L'Énoncé économique présente également des mises à jour et des engagements en matière de développement du logement et des infrastructures, d'investissement en capital dans l'innovation canadienne et de crédits d'impôt à l'investissement pour soutenir la transition industrielle, entre autres priorités clés, afin d'accroître la productivité et de soutenir la croissance des salaires.

En réponse aux tarifs douaniers de 25 % promis par le président élu Donald Trump et aux pressions des premiers ministres, le gouvernement fédéral prévoit investir dans le soutien de l'Agence des services frontaliers du Canada, de la GRC, de Sécurité publique Canada et du Centre de la sécurité des télécommunications, bien que les détails de ces investissements restent flous. Ils « visent à contrer la menace américaine des tarifs douaniers tout en favorisant un climat d'investissement commercial stable et compétitif ».

Le chef de l'opposition officielle, l'honorable Pierre Poilievre, a déclaré en ligne que les libéraux avaient forcé l'ancienne ministre Freeland à « franchir la barrière budgétaire et à faire tomber les Canadiens dans le gouffre de la dette ». Il a réitéré l'intention des conservateurs d'adopter une approche fondée sur le bon sens pour soutenir les Canadiens.

Le gouvernement fédéral n'a pas réussi à respecter son engagement de maintenir le déficit à 40,1 milliards



de dollars ou moins. Le déficit pour l'exercice 2023-2024 s'élève à 62 milliards de dollars. La semaine dernière, la Banque du Canada a réduit ses taux d'intérêt de 3,75 % à 3,25 %. Cette décision s'explique notamment par des données sur le PIB plus faible que prévu et par un ralentissement de la croissance économique. À l'horizon 2025, le gouvernement fédéral continue de faire face à la crise actuelle de l'accessibilité et du coût de la vie, à la hausse des taux de chômage et à la pression exercée par les partis d'opposition et le public pour apporter de l'aide et du soutien aux Canadiens. Le Cabinet fédéral est également en plein désarroi et devrait être remanié prochainement.

Principales mesures liées à la santé dans l'Énoncé économique de l'automne 2024 du gouvernement fédéral :

- A réaffirmé l'investissement de 200 milliards de dollars sur 10 ans annoncé précédemment pour améliorer le système public universel de soins de santé du Canada, pour réduire les temps d'attente et attirer plus de médecins de famille.
- 30 millions de dollars pour l'infrastructure informatique en temps réel Vital pour les essais cliniques, l'intelligence artificielle et un Système d'apprentissage en santé (VITAL) afin de mettre en place une infrastructure d'IA numérique sécurisée pour exploiter les données de santé canadiennes.
- 27,8 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, pour un nouveau Bureau de réduction des formalités administratives afin d'accélérer la réduction des formalités administratives du système réglementaire, d'établir des mesures pour suivre, évaluer et communiquer les résultats des mesures réglementaires et d'améliorer la responsabilisation, la surveillance et la transparence dans des secteurs clés, notamment la médecine et la santé.
- Le gouvernement fédéral envisage d'autres mesures pour créer un marché du travail plus agile et plus résilient, qui favorise l'intégration des nouveaux arrivants dans la profession qu'ils ont choisie, notamment en supprimant le statut d'exonération fiscale des collèges de réglementation qui n'accélèrent pas la reconnaissance des titres de compétences et en publiant un cadre national de performance en matière de reconnaissance des titres de compétences.
- Afin d'améliorer davantage la mobilité de la main-d'œuvre, l'Énoncé économique de l'automne 2024 annonce l'intention du gouvernement d'envisager un cadre d'établissement de normes semblable à celui du Programme des métiers du Sceau rouge pour permettre la mobilité des travailleurs de la santé à travers le pays.
- On a constaté que le Transfert canadien en matière de santé devrait passer de 52,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 65,3 milliards de dollars en 2029-2030. Cette hausse sera soutenue par la garantie de croissance du TCS d'au moins 5 % sur cinq ans (de 2023-2024 à 2027-2028), après quoi il augmentera en fonction d'une moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal, avec un financement garanti d'augmenter d'au moins 3 % par an.
- Les accords en santé avec les provinces et les territoires totalisent 4,3 milliards de dollars par année de 2024-2025 à 2026-2027. Cette somme inclut 2,5 milliards de dollars par année pour des accords bilatéraux personnalisés, 600 millions de dollars par année pour les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances qui expirent en 2026-2027, 600 millions de dollars par année pour les soins à domicile et en milieu communautaire qui expirent en 2026-2027, et 600 millions de dollars par année pour les soins de longue durée qui expirent en 2027-2028.

Les principales mesures liées à l'agriculture dans l'Énoncé économique de l'automne 2024 comprennent :

- 4,3 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour faire progresser la reconnaissance mutuelle dans le secteur agricole et agroalimentaire et aider les entreprises à renforcer leurs capacités pour respecter les



réglementations fédérales et accroître le commerce à travers le pays.

